

Rapport n°3

Attribuzione di una sovvenzione à l'associ patrimoniali chjamati «Petre e Radiche» è «l'Associu per u mantenimentu di a chjesa di San Ghjisè e di u so quartiere» per l'eserciziu 2025

Attribution d'une subvention aux associations patrimoniales dénommées « Petre e Radiche » et « Association pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier » pour l'exercice 2025

Les associations à vocation patrimoniale dénommées « Petre e Radiche » et « Association pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier » ont déposé une demande de subvention pour l'exercice 2025.

L'association « Petre e Radiche » a pour vocation de valoriser et sensibiliser au patrimoine architectural, urbain et paysager de Corse. Le montant proposé de la subvention pour cette association est de 1000 euros.

L'Association « pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier » œuvre pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier. Le montant proposé de la subvention pour cette association est de 2500 euros.

En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer à l'association patrimoniale « Petre e Radiche » une subvention d'un montant de 1000 euros et à l'association « pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier » une subvention d'un montant de 2500 euros.
- De préciser que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2025, fonction 324, article 657400.

SYNTHESE

Deux associations patrimoniales recevront un soutien financier pour l'année 2025 : « Petre e Radiche » (1 000 €) et l'« Association pour la conservation de l'église St Joseph et de son quartier » (2 500 €). Ces aides visent à valoriser et préserver le patrimoine bâti de Bastia.